



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS Réunion du 15 et 17 Mai 2019 Procès-Verbal N° 27

Présents : Messieurs LUCAS – AGASSE – REALLAND – GABAS – MORALES – THEVENIN

Excusés : Madame SALDANA – Messieurs PUEYO – GRAS – DELRIEU - CALADOU

Le Procès-Verbal de la réunion précédente est **APPROUVE** à l'**UNANIMITE**

REGIONAL 3

POULE B

Match US TREFLE / ALES 2 – 19.05.19 à 15h – demande du club de US TREFLE et accord du club d'ALES 2 pour jouer la rencontre à 15h30.

Au regard du classement actuel, la commission émet un **AVIS DEFAVORABLE** à la demande des 2 clubs et décide que :

- La rencontre US TREFLE / ALES OL 2 reste programmée le 19.05.19 à 15h.

Match ST PRIVAT AS / BAILL. ST BRES VALER du 26.05.19 à 15h

Suite indisponibilité du terrain du club de SAINT PRIVAT le 26.05.19

Suite accord de la Mairie de SALINDRES et dérogation de la CRTIS pour l'utilisation du terrain le Frigoulou n° 1 à SALINDRES,

La CRGC, autorise que la rencontre ST PRIVAT / BAILL. ST BRES VALER se joue le 26.05.19 à 15h au terrain le Frigoulou n°1 à SALINDRES.

POULE G

En raison de l'indisponibilité du terrain de SAINT SULPICE pour cause de travaux, et suite à l'accord de prêt des installations de la municipalité de LAGRAVE (81),

La Commission fixe la rencontre :

- ST SULPICE / ESPALION le 26.05.19 à 15h au stade René PELISSOU à LAGRAVE

Le Secrétaire de séance
Monsieur AGASSE

Le Président de séance
Monsieur André LUCAS